



Comité Central d'Entreprise extraordinaire du 29 octobre 2014

Information

Mme Murielle MIRANDA reviendra en tant qu'assistante Ressources Humaines à compter du 3 novembre 2014, en remplacement de M. Jean-Marc AUPLAT qui restera jusqu'à la fin de l'année pour assurer la transition.

Intéressement

La Direction a présenté une situation à fin septembre des indicateurs dans le cadre de l'accord d'intéressement.

Garchizy :

	Sept.	Objectif 2014
Regular Cost	-0,76 %	≥ 12,6 %
Sécurité	1,39	≤ 0,5
Marge de contribution	24 %	≥ 34 %
Absentéisme	3,85 %	≤ 3,8 %

Malheureusement, avec un Regular Cost beaucoup trop éloigné de l'objectif, dû notamment à une activité réduite sur l'ensemble de l'année, les salariés de Garchizy n'auront aucune chance d'obtenir une prime d'intéressement sur l'exercice 2014, même si les résultats pour chaque indicateur s'amélioreraient considérablement.

Bourbon-Lancy :

	Sept.	Objectif 2014
Regular Cost	5,40 %	≥ 6 %
Sécurité	0,23	≤ 0,24
Qualité	5924	≤ 7 996
Efficience	8,88 %	≤ 8,86 %
Absentéisme	3,88 %	≤ 3,5 %

L'accord prévoit le dégageant de la somme de base si le Regular Cost est supérieur ou égal à 90 % de l'objectif, soit compris entre 5,40 et 6 %.

Les indicateurs "Sécurité" et "Qualité" sont actuellement dans l'objectif fixé, alors que les indicateurs "Efficience" et "Absentéisme" ne sont pas atteints mais dans la limite des 90 % imposés par l'accord pour pouvoir percevoir une part réduite sur ces indicateurs.

Ainsi, si le Regular Cost et les différents résultats ne se dégradent pas d'ici la fin de l'année, les salariés de Bourbon-Lancy pourraient espérer percevoir une prime d'intéressement.

Si les résultats à fin septembre se maintiennent jusqu'à fin décembre, voici ce que pourrait percevoir chaque personne :

Regular Cost : 600 € (somme de base pour le calcul)

Sécurité : 25 %, soit 150 €

Qualité : 25 %, soit 150 €

Efficience : 10 %, soit 60 €

Absentéisme : 0 %, soit 0 €

La somme serait ensuite réduite proportionnellement en fonction de l'absence sur l'année (maladie, congés sabbatiques, ...).

La somme sera doublée pour toutes les personnes n'ayant pas eu plus d'un arrêt pour cause de maladie sur l'année (maximum 5 jours consécutifs pour cet arrêt).

Si ces résultats se maintiennent, voire s'améliorent, notamment pour les indicateurs "Efficience" et surtout "Absentéisme", nous devrions percevoir une prime d'intéressement.

Les résultats définitifs seront communiqués au cours du 1^{er} semestre 2015, après la clôture des comptes pour l'exercice 2014.